

## BULLETIN D'ADHÉSION

<b>ANNÉE :</b> .....	Je déclare <b>adhérer</b> ou <b>renouveler</b> mon adhésion à Seuil
COTISATION ANNUELLE	COORDONNÉES
<p><b>Personnes physiques</b></p> <p><input type="checkbox"/> Cotisation simple 30€ <small>Coût réel après déduction fiscale 10,20€</small></p> <p><input type="checkbox"/> Cotisation de soutien 75€ <small>Coût réel après déduction fiscale 25,50€</small></p> <p><input type="checkbox"/> Cotisation bienfaiteur 500€ <small>Coût réel après déduction fiscale 170€</small></p>	<p><b>Nom/Prénom :</b></p> <p>Adresse :</p> <p>Téléphone :</p> <p>Email :</p>
<p><b>Personnes morales</b></p> <p><input type="checkbox"/> Cotisation simple 150€ <small>Coût réel après déduction fiscale 60€</small></p> <p><input type="checkbox"/> Cotisation de soutien 750€ <small>Coût réel après déduction fiscale 300€</small></p>	<p><b>Raison sociale :</b></p> <p>Adresse :</p> <p>Téléphone :</p> <p>Email :</p> <p>Représentée par :</p>

Don complémentaire : je souhaite verser une somme supplémentaire de .....€ à titre de don.

**Je règle la somme totale de .....€ par chèque** à l'ordre de Seuil que j'envoie avec ce bulletin à l'adresse suivante : SEUIL, 31 rue Planchat 75020 Paris

Date :

Signature :

NB : Pour les personnes physiques : 66% de votre don de cotisation à Seuil sont déductibles de vos impôts dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Si vos dons dépassent le plafond vous pourrez reporter sur 5 ans la déduction de l'excédent. Pour les personnes morales : 60% de votre don de cotisation à Seuil sont déductibles de vos impôts dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires de l'entreprise.  
**Seuil est une association d'intérêt général.**

Si vous souhaitez nous faire part d'un commentaire ou faire des suggestions c'est ici :